

*Initiatives ministérielles*

celles que nous avons prises, non seulement de conserver une économie en récession profonde, mais de connaître une augmentation de l'inflation.

Donc, il faut réviser le dosage. Il est clair que les dépenses du gouvernement fédéral, ce qu'on a connu dans le passé, se réfèrent par exemple au dernier rapport du Conseil économique du Canada. Bien sûr, la capacité fiscale du gouvernement fédéral est encore hypothéquée pour plusieurs années, 1994-1995, mais on dit qu'après 1995-1996, il y aurait encore une marge de manoeuvre. Il y aurait une marge de manoeuvre pour quoi? La marge de manoeuvre qui est indiquée est parfaitement théorique, parce qu'on a transféré les dépenses moins contrôlables aux provinces, et de plus en plus, on se rend compte qu'elles seront incapables de les assumer complètement.

L'Ontario connaît un déficit, pour la première fois, de 10 milliards de dollars. La réaction du ministre des Finances a été de les accuser de tous les maux. Bien sûr, ils ont rajouté 800 millions de dépenses nouvelles. Sans aucune dépense nouvelle pour tenter de relancer l'économie, l'Ontario aurait eu un déficit de tout près de 9 milliards et il en sera de même l'an prochain, et de façon permanente.

Avec la nouvelle répartition instaurée par le projet de loi C-20, on peut être assurés que les provinces, l'ensemble des provinces, vont faire des déficits croissants et il ne serait pas surprenant que dans les prochains mois, les provinces connaissent une décote importante au niveau de leurs capacités d'emprunt.

On sait déjà que les provinces paient, dans l'ensemble, plus cher que le gouvernement fédéral pour emprunter. De plus en plus d'analystes prédisent que la différence va continuer d'accroître. Donc, en transférant son déficit aux provinces, le gouvernement fédéral, bien sûr, accroît la pression pour que les provinces et les municipalités réduisent leurs dépenses. Mais il est en train de créer de l'inflation et il va aussi amener un coût beaucoup plus élevé pour le financement de ces déficits puisque le coût de financement des municipalités et des provinces, qui est toujours à au moins 75 points plus élevé que celui du gouvernement fédéral, risque, dans les prochains mois, d'augmenter de 1 point ou de 1,25 point, ce qui représente des coûts additionnels sans aucune raison.

Pire que cela, monsieur le Président, on peut penser que si on arrivait à passer au travers et que le gouvernement fédéral aurait encore une marge de manoeuvre, il n'est pas du tout certain que ces choix de dépenses conviendraient à la société canadienne. Je vais vous citer quelques chiffres. On dit qu'on continue à verser de l'argent aux provinces et c'est la vérité, en partie, mais on diminue considérablement et on diminue beaucoup plus qu'on contrôle les dépenses fédérales.

Les transferts aux provinces représentent 22 p. 100 du budget fédéral. Pourtant, ils représentent 34 p. 100 des coupures du gouvernement fédéral. Donc, il est clair qu'on coupe beaucoup plus dans les éléments que la société canadienne considère essentiels, soit la santé, l'éducation postsecondaire qu'on coupe dans la Défense, dans la multiplication des initiatives constitutionnelles du gouvernement fédéral, etc.

Je pense, monsieur le Président, que c'est inquiétant. Ce l'est parce que le gouvernement fédéral, par son pouvoir de dépenser, par son pouvoir, par la suite, de décider seul de transférer ses dépenses aux provinces nous place dans un système qui est un véritable cul-de-sac. Non seulement les gouvernements provinciaux qui arrivent à bien contrôler leurs dépenses ne peuvent pas être assurés de leurs budgets puisque les transferts fédéraux varient et diminuent continuellement, mais ils savent très bien. . . Souvenez-vous de l'élection de 1988 où ce gouvernement, qui devait connaître ses chiffres, a promis 2 milliards et demi de dollars pour les garderies. Eh bien, monsieur le Président, le lendemain de l'élection, on a dû l'oublier car le ministre des Finances a découvert que le déficit était très important et qu'il fallait couper partout.

Est-ce que l'élection de 1993 nous amènera encore des promesses du même ordre? Bien sûr, monsieur le Président! Le plus grave, c'est qu'elles soient réalisées, car on risquerait encore de subir un transfert aux provinces. C'est absolument invivable. Bien sûr, la situation québécoise nous amène à espérer qu'on pourra, nous, régler notre problème plus rapidement. Mais si on conserve une perspective canadienne, il est absolument urgent que les provinces obtiennent un pouvoir de contrôle des dépenses fédérales. Cela n'a aucun sens!

Les initiatives qui risquent d'être prises par un gouvernement fédéral qui aurait la moindre marge de manoeuvre risquent d'empirer la situation.

• (1120)

Le rôle traditionnel du gouvernement fédéral dans la relance de l'économie, monsieur le Président, se résume actuellement à des lancements à grands renforts de publicité, de documents aussi insignifiants que celui pour la prospérité du Canada. Aucune mesure proposée. On demande au citoyen de téléphoner et de donner son opinion pour offrir des solutions au gouvernement. C'est incroyable. Bien sûr, plus personne n'en parle; on ne sait pas s'il y a eu beaucoup d'appels téléphoniques. Il n'a pas dû y en avoir beaucoup puisqu'il n'y a aucune solution nouvelle d'annoncée. De plus en plus, on sent que l'initiative se prend au niveau local et que ce gouvernement est incapable d'aller chercher le moindre consensus qui est nécessaire pour une croissance à long terme.